

ville de **Firminy**

**Association de Défense des riverains du
Boulevard Fayol
Madame Marie COLARD
20 rue des Aubépines
42 700 FIRMINY**

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/A

Firminy, le 24 novembre 2014

Affaire suivie par :
Secr Maire

☎ 04 77 40 5054
sdavoine@ville-firminy.fr

Madame la Présidente,

J'ai lu avec attention votre courrier du 7 novembre.

Je viens de vous répondre à propos de votre lettre du 18 octobre.

Concernant le plateau traversant Bd Saint-Charles, il a été décidé dans le cadre du budget participatif du quartier de la Tardive et donc financé à 100% par la ville.

Sur le quartier de Fayol, vous avez bénéficié de la même chose avec le plateau traversant rue des Aubépines/ rue des Perrières, même plus car il a été financé seulement à 50% par le budget participatif du quartier de Fayol et 50% restant par le budget ville. Les autres plateaux traversants ou coussins berlinois décidés dans le cadre du budget participatif par les habitants ont été financés à 100% par le budget participatif montrant l'attention importante de la municipalité au quartier de Fayol.

Cet effort exceptionnel est lié au fait que nous ne supportons pas que la déviation du Bd Fayol n'ait pas été réalisée par le Conseil Général de la Loire.

Restant très attentif au quartier de Fayol, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.

